
norme française

Emballages métalliques

Bidon rectangulaire parallélépipédique — Type automobile — 2 litres

E : Metal packaging — Rectangular cans — Car type — 2 litres

D : Metallverpackung — Rechteckige Kanister — Auto Typ — 2 Liter

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 novembre 1990 pour prendre effet le 5 décembre 1990.

Remplace la norme homologuée de même indice de décembre 1987.

correspondance À la date de publication de la présente norme, il n'existe pas de norme internationale ISO sur le sujet.

analyse Cette norme spécifie les matériaux et les dimensions des bidons parallélépipédiques 2 l de type automobile.

descripteurs **Thésaurus International Technique** : emballage métallique, bidon, forme rectangulaire, forme parallélépipédique, dimension, perçage, capacité, désignation.

modifications Par rapport à la norme de même indice de décembre 1987, le diamètre du perçage des goulots plastiques correspondant au diamètre nominal de perçage 24 mm a été modifié.

corrections

Membres de la commission de normalisation chargée de l'élaboration du présent document

Président : Mlle GALPIN

Secrétaire : MME BOUVENOT — AFNOR

M	ALLEMAND	Min Défense (DCEA)
M	ALLIER	Esso SAF
M	AUFFRAND	Rhone Poulenc Interservices
M	CREDEVILLE	Pechiney Electrometallurgie
M	DE LAAGE DE MEUX	Union des Industries Chimiques
M	DELVALLEE	CRD Total France
M	DORIVAL	Yacco SAF
Mlle	GALPIN	AFNOR
M	GONNEAU	BVT
M	HELIOT	Solvay et Cie
M	HERVE	Safet Embamet
M	KALKREUTH	Min Défense (DCMAT)
M	KLENIEWSKI	LEREM
M	LANGRAND	Sonig Igol France
M	LEBRET	Gallay SA
M	LECLERCQ	BNPé
M	LHOTELLIER	CDF Chimie AZF
M	LOISEAU	FEREMBAL
M	MARCHAND	Ets Gauthier
M	NORMAND	CRD Total France
M	ROUYER	SNFBM
M	STREEFKERK	Van Leer France
M	VERRUE	CMB INDUSTRIES
M	VICTOR	LNE

AVANT-PROPOS

Parmi les caractéristiques dimensionnelles fixées dans cette norme, en dehors des capacités, deux sont particulièrement importantes : les dimensions intérieures des emballages et leurs dimensions extérieures d'encombrement. Les dimensions intérieures, indispensables pour les unités de production de ces emballages, correspondent à un accord professionnel européen du Secrétariat Européen des Fabricants d'Emballages métalliques Légers (SEFEL). Les dimensions d'encombrement sont précisées pour des raisons de conditionnement sur chaînes automatiques, d'encaissage et de mise sur palettes.

Ces deux paramètres, compte tenu des tolérances qui leur sont affectées, n'ont pas de relation directe avec les épaisseurs des tôles utilisées pour la fabrication des emballages et, de ce fait, laissent toute possibilité à l'évolution technologique.